

POLICE GÉNÉRALE.

Passé-Pour

à l'Étranger,

valable pour un an.

DÉPARTEMENT
de la Haute-Garonne.

Registre 1871

N°

SIGNALEMENT.

Agé de 24 ans
taille d'un mètre

69 centimètres

cheveux

front

sourcils

yeux

nez

bouche

barbe

menton

visage

teint

SIGNES PARTICULIERS :

Signature du Porteur :

E. Cartailhac



(P. É.)

Passé-port à l'Étranger,

valable pour un an.

AU NOM DE L'EMPEREUR.

Nous Préfet de la Haute-Garonne

la République

requérons les Autorités civiles et militaires de l'Empire Français

et prions les Autorités civiles et militaires des Etats amis ou alliés

de la France, de laisser passer librement Monsieur

Cartailhac Emile, Conservateur adjoint

au Muséum d'histoire naturelle

natif de Marseille, Boulevard du Rhon

demeurant à Toulouse

allant à Bologne Italie

et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passé-port est valable pendant un an
pour sortir de France.

Fait à Toulouse, le vingt Septembre 1871 (vuz)

Le Préfet

Le Lieutenant G. de la G. délégué



Prix du Passé-port: DIX FRANCS.

N 178. *Vice Consulat de France*
à Bologne

Vitto buono per Bologna N° ordre 117 *Bon pour se rendre en France*
Montpellier 26. 7mbreggi Article dutant *Bologne 11 Octobre 1871*
L'agte consule de France *Remi-dant* *Le Point du Vice Consulat*

gratis



Solost



G. H. Nivard Laplanche

Paris Centre in France
Montpellier le 15 8me 70.
Le Commissaire

G. H. Nivard

Handwritten notes in the left margin, including 'Handwritten de...' and 'per Montepellier'.